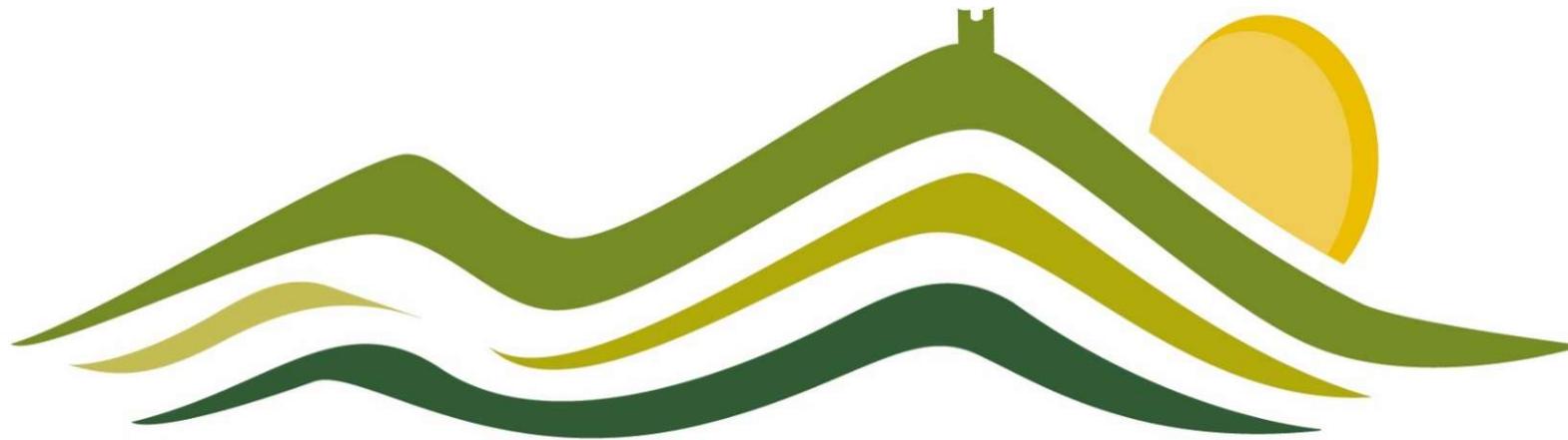


AR Prefecture

013-241300375-20220309-DEL26_2022-DE

Reçu le 10/03/2022

Publié le 10/03/2022



Communauté de Communes
VALLÉE *des* **BAUX-ALPILLES**

Conseil communautaire du 09/03/2022

SYNTHESE

- ▶ L'analyse financière 2021 consolidée (données agrégées des 6 budgets communautaires sans les budgets ZA) met en lumière :
 - ▶ Total des dépenses de fonctionnement : 24 063 310 € (contre 22 611 571 € en 2021);
 - ▶ Total des dépenses d'investissement : 14 094 881 € (contre 13 718 384 € en 2021);
 - ▶ Total budgets CCVBA : 38 158 191 € (contre 36 329 955 € en 2021).
 - ▶ Endettement total au 31/12/2021 (hors avances budgets ZA) : 13 691 897 € (contre 11 887 625 € en 2020).

- ▶ En 2022, les budgets communautaires devront notamment :
 - ▶ Maintenir une capacité d'autofinancement significative permettant le financement de l'équipement du territoire;
 - ▶ Poursuivre la réalisation d'un niveau de dépenses d'équipement élevé sur l'ensemble du territoire communautaire.

SOMMAIRE

- ▶ Loi de Finances 2022 (LFI 2022) :

- ▶ Analyse financière rétrospective et orientations 2022 :
 - ▶ Budget principal CCVBA;
 - ▶ Budget assainissement-régie;
 - ▶ Budget assainissement- DSP;
 - ▶ Budget eau- régie;
 - ▶ Budget eau- DSP;
 - ▶ Budget Tourisme- régie;

- ▶ Orientations 2022-Budgets ZA.

INTRODUCTION

- ▶ L'Article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit que le Maire ou le Président de l'EPCI présente à l'assemblée, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

- ▶ La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (appelée loi NOTRe) a renforcé les obligations d'information pour les communes de 10 000 habitants et prévoit que le rapport précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail des agents de la collectivité en vue d'améliorer l'information des élus sur ce point avant le vote du budget.

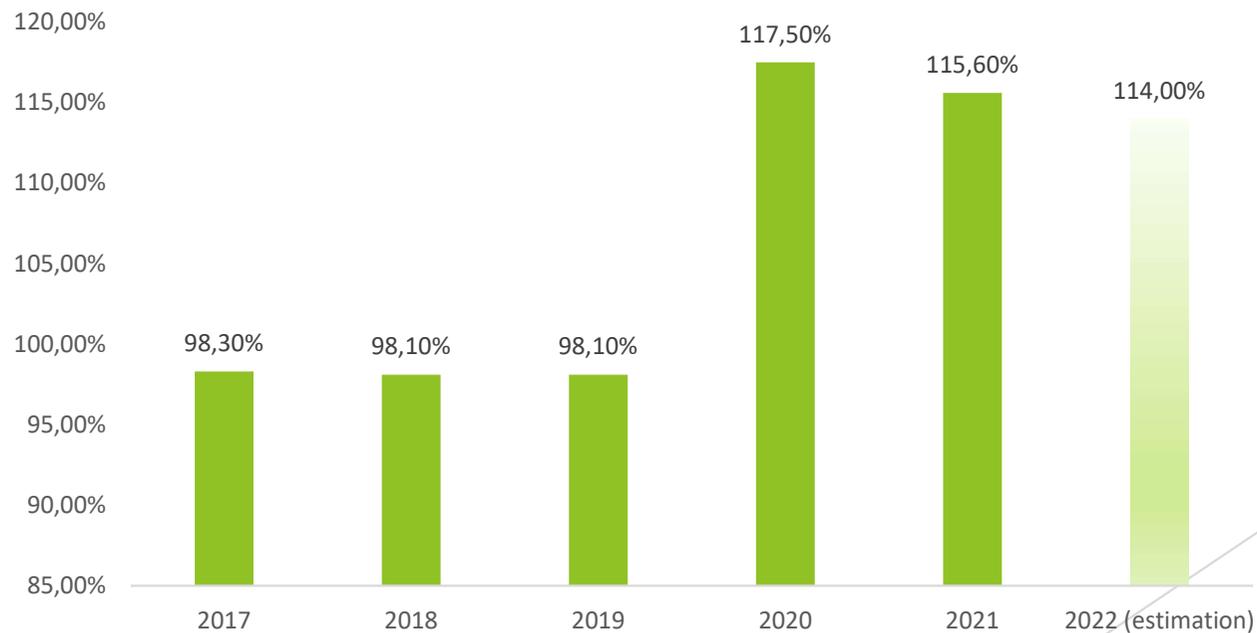
- ▶ L'article 13 de la loi de programmation des finances publiques du 22 janvier 2018 prévoit que ce rapport doit aussi présenter :
 - ▶ Un objectif d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement (DRF);
 - ▶ Un objectif d'évolution du besoin annuel de financement.

LOI DE FINANCES 2022

► Les prévisions économiques pour 2022 :

- La LFI 2021 est bâtie sur un taux de croissance de + 4 % pour 2022 après 6% en 2021;
- Un déficit public en baisse en 2022 qui atteindrait 4,8 % du PIB (après 8,4 % en 2021 et 9,1 % 2020);
- Une dette publique en baisse en raison d'une reprise économique rapide et vigoureuse qui améliore le solde public.

Dette publique en % du PIB



LOI DE FINANCES 2022

► Comparaisons croissance du PIB :

Croissance du PIB : comparaisons des prévisions				
	2021	2022	2022/2019	Date de prévision
Projet de loi de finances	6,0%	4,0%	1,5%	sept-21
Consensus Forecasts	6,1%	3,8%	1,3%	17/09/2021
Banque de France	6,3%	3,7%	1,4%	13/09/2021
INSEE	6,3%			07/09/2021
FMI	5,8%	4,2%	1,4%	27/07/2021
Commission Européenne	6,0%	4,2%	1,6%	07/07/2021

► Trajectoire finances publiques :

En % de PIB	2018	2019	2020	2021	2022
Déficit public	-2,3	-3,1	-9,1	-8,4	-4,8
Croissance volume dépense publique	-0,9	1,9	6,6	3,4	-3,5
Taux de prélèvement obligatoire	44,7	43,8	44,5	43,7	43,5
Taux de dépenses publiques	54	53,8	60,8	59,9	55,6
Dette publique	97,8	97,5	115	115,6	114

LOI DE FINANCES 2022

- ▶ Principales dispositions pour les collectivités locales :
 - ▶ Prise en compte des rôles supplémentaires de TH sur les résidences principales 2020 dans le calcul de la fraction du produit de TVA revenant aux EPCI à fiscalité propre
 - ▶ Rappel du calcul de la TVA reversée aux EPCI :

$$\text{Fraction TVA 2022} = \text{Montant de la TH en 2020 (avec RS) + progression TVA entre 2022 et 2021} * \frac{\text{Montant TH 2020 (avec RS) à compenser EPCI}}{\text{Produit national net TVA}_{2020}}$$

Avec l'intégration des rôles supplémentaires TH 2020=> reversement d'une part supplémentaire de TVA à la CCVBA. En outre, il est annoncé dans le PLF 2022 une progression du produit de TVA à hauteur de (+ 5,4%).

LOI DE FINANCES 2022

- ▶ Principales dispositions pour les collectivités locales :
 - ▶ Absence de revalorisation de l'enveloppe de DGF pour 2022 (EPCI + communes) pour la 5^{ème} année consécutive (26,8 Md€ dont 18,3 Md€ pour le bloc communal) ;
 - ▶ Augmentation de l'enveloppe de Dotation de Soutien à l'Investissement Local (+ 337 M€) fléchée sur les opérations prévues au CRTE (Contrat de Relance et de Transition Ecologique).
 - ▶ Habilitation à modifier par ordonnance le régime de responsabilité des gestionnaires publics (à partir du 01 janvier 2023) :
 - ▶ Mise en place d'un régime unifié de responsabilisation des gestionnaires publics (ordonnateur +comptable public);
 - ▶ Concentrer les contrôles sur les enjeux financiers significatifs;
 - ▶ Suppression de la responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables publics;
 - ▶ Maintien du principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable public.
- ▶ Revalorisation « automatique » des bases d'imposition 2022 au niveau de l'inflation 2021 soit + 3,4%, conséquences pour les contribuables de la CCVBA :
 - ▶ Augmentation de la TEOM payée même sans hausse du taux en 2022 (9,80 %);
 - ▶ Augmentation de la TH payée sur les résidences secondaires même sans hausse de taux en 2022 (9,97%).

ANALYSE FINANCIERE RETROSPECTIVE

ORIENTATIONS 2022

BUDGET PRINCIPAL

Budget principal En K€	2017	2018	2019	2020	2021 (provisoire)	Evolution 2020/2021
Recettes de gestion	17 424 K€	17 578 K€	18 683 K€	18 855 K€	21 705 K€	15%
Atténuations des charges	16 K€	65 K€	101 K€	81 K€	52 K€	-36%
Produits des services et ventes diverses	479 K€	468 K€	644 K€	609 K€	786 K€	29%
Impôts et taxes	14 689 K€	15 238 K€	15 924 K€	16 540 K€	18 804 K€	14%
Dotations, subventions et participations	2 201 K€	1 766 K€	1 969 K€	1 567 K€	1 999 K€	28%
Autres produits de gestion courante	39 K€	41 K€	45 K€	59 K€	64 K€	10%
Dépenses de gestion	15 977 K€	16 091 K€	19 205 K€	18 046 K€	18 330 K€	2%
Charges à caractère général	2 365 K€	1 910 K€	1 496 K€	1 384 K€	1 465 K€	6%
Charges de personnel et frais assimilés	2 991 K€	3 439 K€	4 109 K€	4 115 K€	4 187 K€	2%
Atténuations de produits	8 997 K€	8 642 K€	10 041 K€	8 724 K€	8 781 K€	1%
Autres charges de gestion courante	1 625 K€	2 099 K€	3 560 K€	3 823 K€	3 897 K€	2%
Résultat de gestion (= épargne de gestion)	1 447 K€	1 487 K€	-522 K€	809 K€	3 375 K€	317%
Produits financiers	0 K€					
Charges financières	0 K€	0 K€	24 K€	66 K€	55 K€	-17%
Résultat financier	0 K€	0 K€	-24 K€	-66 K€	-55 K€	-17%
Produits exceptionnels	75 K€	2 K€	4 K€	5 K€	32 K€	489%
Charges exceptionnelles	319 K€	252 K€	503 K€	501 K€	509 K€	2%
Résultat exceptionnel	-244 K€	-250 K€	-498 K€	-496 K€	-477 K€	-4%
Dotations aux provisions					220 K€	
Capacité d'autofinancement (= épargne brute)	1 203 K€	1 237 K€	-1 044 K€	247 K€	2 624 K€	961%
Taux d'épargne brute	7%	7%	nc	1%	12%	821%
Remboursement du capital de la dette	0 K€	0 K€	190 K€	278 K€	281 K€	1%
Autofinancement net (= épargne nette)	1 203 K€	1 237 K€	-1 235 K€	-31 K€	2 342 K€	
Recettes d'investissement (hors 16-Emprunts et 1068)	671 K€	804 K€	2 836 K€	2 652 K€	1 352 K€	-49%
Dépenses d'investissement (hors 16-Emprunts)	1 064 K€	3 108 K€	4 275 K€	4 139 K€	5 186 K€	25%
Besoin de financement	810 K€	-1 068 K€	-2 673 K€	-1 518 K€	-1 492 K€	-2%
Emprunt nouveau			4 000 K€	0 K€	1 500 K€	
Résultat de l'exercice	810 K€	-1 068 K€	1 327 K€	-1 518 K€	8 K€	-101%
Reports +/-	2 058 K€	2 868 K€	1 183 K€	305 K€		
Excédents de fonctionnement reportés (1068 et/ou 001)	0 K€	0 K€	617 K€	2 821 K€	1 609 K€	-43%
Résultat de clôture	2 868 K€	1 800 K€	3 127 K€	1 609 K€	1 617 K€	1%
Restes à réaliser +/-	-110 K€	51 K€	-1 376 K€	-1 904 K€	-827 K€	
Solde global de clôture	2 758 K€	1 851 K€	1 750 K€	-295 K€	791 K€	-368%
Encours de dette	0 K€	905 K€	4 715 K€	4 531 K€	5 750 K€	27%
Capacité de désendettement	0,00	0,73	nc	18,32	2,19	-88%

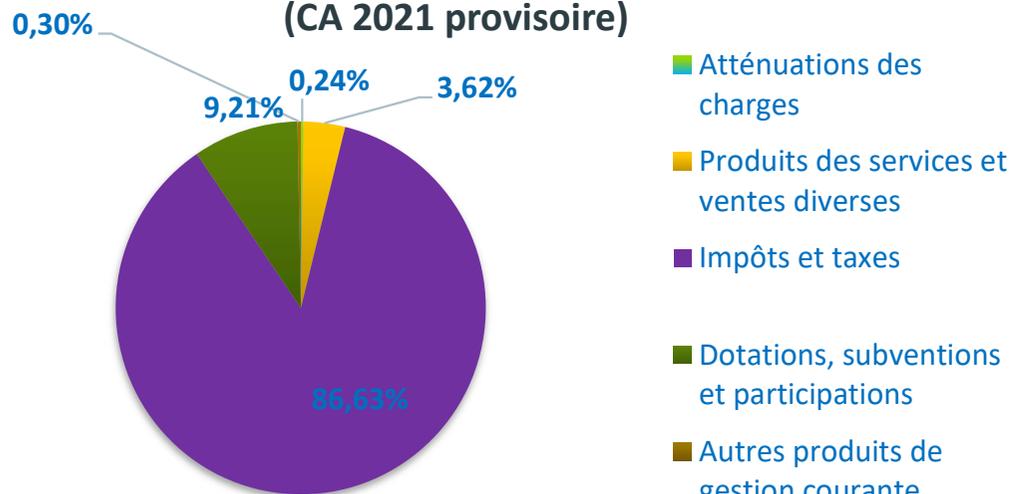
ANALYSE FINANCIERE RETROSPECTIVE

ORIENTATIONS 2022

BUDGET PRINCIPAL

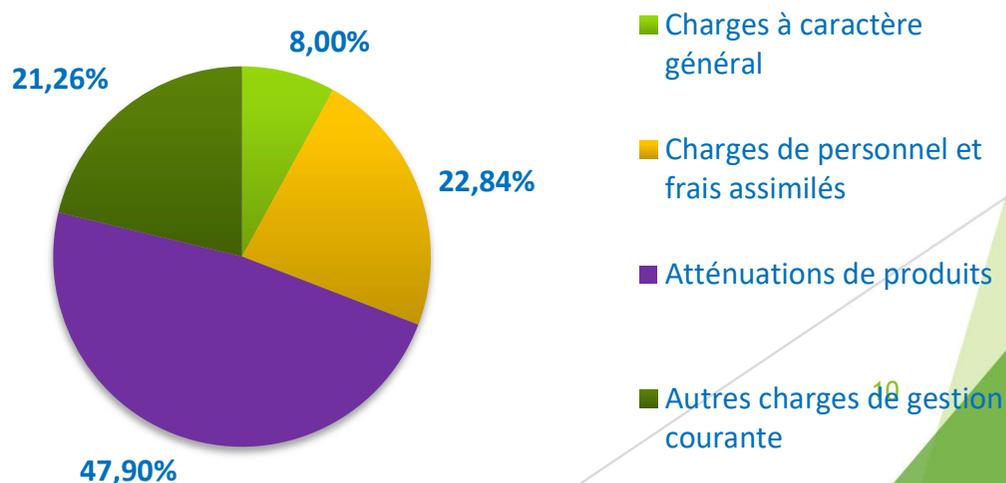
Répartition des recettes de gestion

(CA 2021 provisoire)



Répartition des dépenses de gestion

(CA 2021 provisoire)



ANALYSE FINANCIERE RETROSPECTIVE

ORIENTATIONS 2022

BUDGET PRINCIPAL

- Zoom sur les charges de personnels en 2021 :

Evolution des dépenses du personnel



Augmentation des dépenses de personnels entre 2018 et 2019
+ 670 K€ : **+ 240 K€** de masse salariale (+ 2 agents BIT Fontvieille + 1 agent PLP + 1 agent SIG + 1 agent informaticien + 1 agent sur le pluvial) **+ 260 K€** (augmentation charges patronales) **+ 170 K€** (augmentation assurance personnel, recours à l'intérim...)

Augmentation des dépenses de personnels entre 2021 et 2020
+ 72 K€ mais si l'on déduit des charges de personnels 2021 la subvention obtenue (VTA) pour le poste de chargé de mission CRTE (**+ 15 K€**) et le remboursement des communes pour la mise à disposition de personnels CCVBA (**+ 73 K€**) => **alors les charges de personnels baissent par rapport à 2020 (-16 K€).**

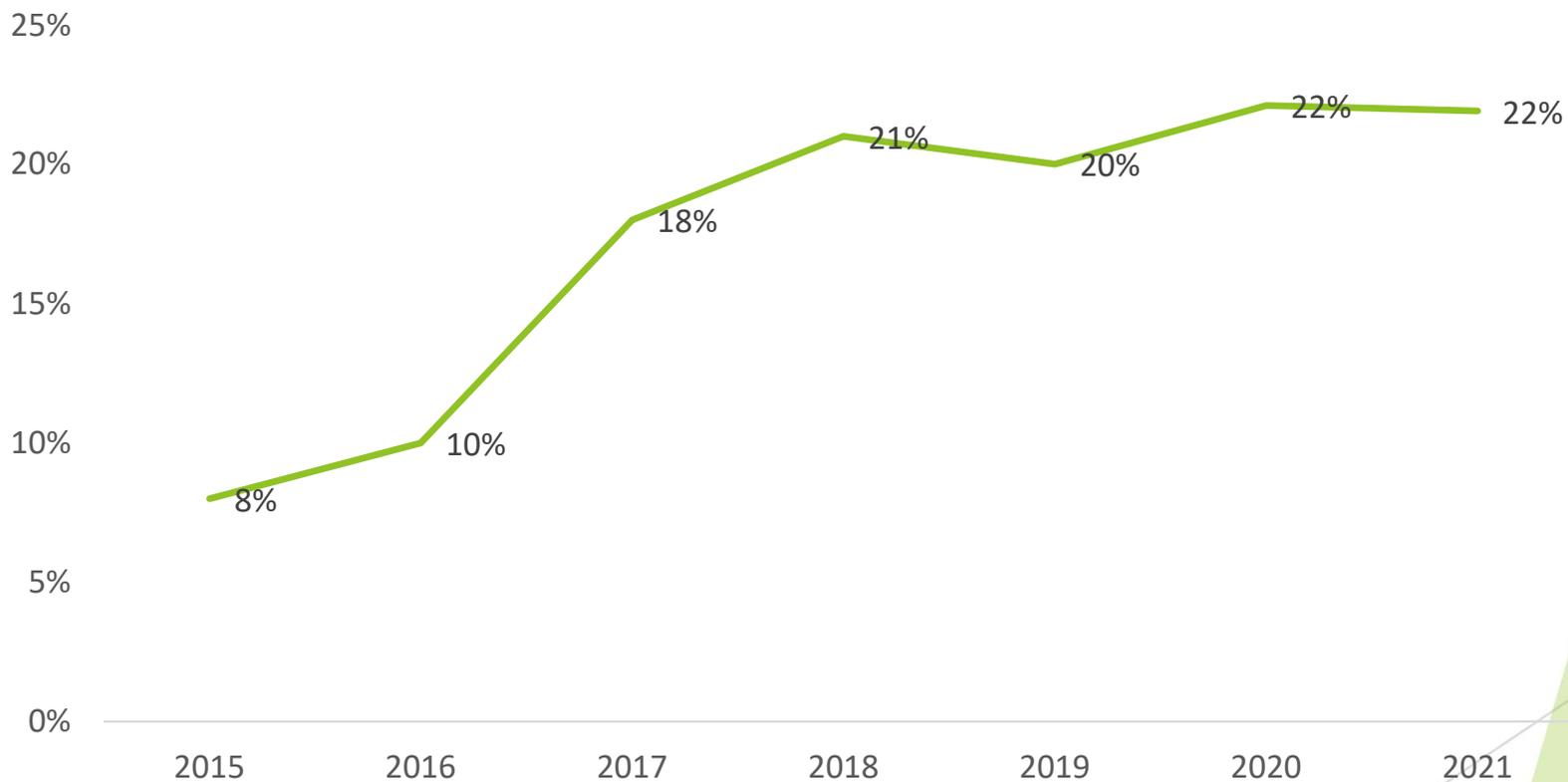
ANALYSE FINANCIERE RETROSPECTIVE

ORIENTATIONS 2022

BUDGET PRINCIPAL

► Zoom sur les charges de personnels en 2021:

Dépenses du personnel / Dépenses de fonctionnement



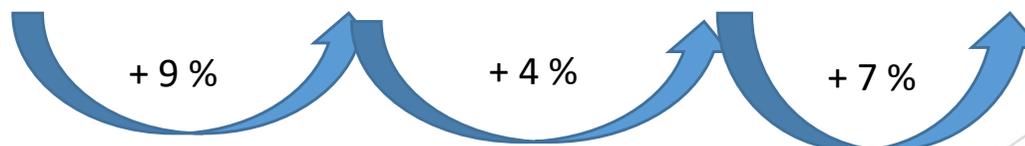
ANALYSE FINANCIERE RETROSPECTIVE

ORIENTATIONS 2022

BUDGET PRINCIPAL

- Evolution des effectifs par catégorie statutaire :
 - Les effectifs communautaires sont passés de 99 agents fin 2020 à 106 agents fin 2021 (+ 3 agents pour le service déchets, + 2 agents pour le service développement économique, + 1 agent pour le service juridique, + 1 agent pour le CRTE).

Année	2018				2019				2020				2021			
	A	B	C	Total	A	B	C	Total	A	B	C	Total	A	B	C	Total
Cadre d'emploi																
Fonctionnaire	6	6	58	70	7	6	67	80	7	6	70	83	6	7	72	85
Contractuel	2	0	15	17	3	2	8	13	2	2	12	16	4	3	14	21
Total	7	6	71	87	10	8	75	95	9	8	82	99	10	10	86	106



ANALYSE FINANCIERE RETROSPECTIVE

ORIENTATIONS 2022

BUDGET PRINCIPAL

- Evolution des différentes composantes de la masse salariale (sans les charges patronales, l'assurance du personnel, la cotisation au CNFPT, la médecine du travail...) :

	Traitement indiciaire brut	NBI	SFT	Heures supplémentaires	Primes	Avantages en nature	Total
2020	2 072 181 €	20 459 €	30 530 €	36 768 €	472 888 €	107 716 €	2 740 542 €
	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
2021	2 137 169 €	22 784 €	28 018 €	33 132 €	539 697 €	115 250 €	2 876 050 €

Augmentation des primes des agents de collecte des déchets (prime chauffeur, prime de mobilité,...) + doublement de l'enveloppe de CIA destinée à l'ensemble des agents

ANALYSE FINANCIERE RETROSPECTIVE

ORIENTATIONS 2022

BUDGET PRINCIPAL

- ▶ Durée effective du temps de travail pour l'année 2021 :
 - ▶ Nouveau protocole du temps de travail pour les agents du « siège » applicable dès le 06 janvier 2020=> respect du temps de travail minimum légal (1607 heures/an).
 - ▶ Nouveau protocole du temps de travail pour les agents des services tourisme et déchets, applicable dès le 06 novembre 2021=> respect du temps de travail minimum légal (1607 heures/an).

Temps de travail/effectif budgétaire	2018	2019	2020	2021
35 heures	70,5%	70,6%	44,2%	43,5%
36 heures	3,5%	3,3%	31,7%	41,2%
37,5 heures	3,5%	6,6%	9,1%	8,4%
39 heures	22,5%	19,5%	15,0%	6,9%

ANALYSE FINANCIERE RETROSPECTIVE

ORIENTATIONS 2022

BUDGET PRINCIPAL

► Indemnités des élus communautaires en 2021 :

Titre	Prénom/NOM	Statut	Montant annuel brut des indemnités de fonctions communautaires
Président	Hervé CHERUBINI	Sortant / Réélu	26 655€
1 ^{er} Vice-président	Gérard GARNIER	Sortant / Réélu	9854 €
2 ^{ème} Vice-président	Alice ROGGIERO	Sortant / Réélu	7500 €
3 ^{ème} Vice-président	Jean MANGION	Sortant / Réélu	7500 €
4 ^{ème} Vice-président	Jean-Christophe CARRE	Nouveau	7500 €
5 ^{ème} Vice-président	Pascale LICARI	Sortant / Réélu	7500 €
6 ^{ème} Vice-président	Lionel ESCOFFIER	Nouveau	7500 €
7 ^{ème} Vice-président	Laurent GESLIN	Sortant / Réélu	7500 €
8 ^{ème} Vice-président	Anne PONIATOWSKI	Nouveau	7500 €
9 ^{ème} Vice-président	Yves FAVERJON	Sortant / Réélu	6708 €
10 ^{ème} Vice-président	Bernard WIBAUX	Sortant / Réélu	7500€
11 ^{ème} Vice-président	Marie-Pierre CALLET	Nouveau	7500 €

ANALYSE FINANCIERE RETROSPECTIVE

ORIENTATIONS 2022

BUDGET PRINCIPAL

- Prospectives financières 2022-2024=>hypothèses sur les dépenses de fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement

Charges générales

- Enveloppe énergie x 2 (électricité + carburant soit + 210 000 €) à partir de 2022 + augmentation des charges à caractère général + 2 % par an à partir de 2022.

Charges de personnels

- A partir de 2022 : + 3 % => avancement de carrière « naturel » des agents + recrutement lié au développement de la collecte des OM en porte à porte et au fonctionnement des nouveaux équipements (quai de transfert + centres techniques). **Masse salariale supplémentaire liée aux éventuels transferts de compétence (mobilité, équipements scolaires, sportifs et culturels) non intégrée.**

Autres charges de gestion courante

- A partir de 2022 : + 5 %/an pour le coût de traitement des déchets=> forte augmentation de TGAP jusqu'en 2025.

Atténuations de produits

- Maintien de l'enveloppe 2021 de DSC soit 1 275 000 € sur la période 2022-2024. Attribution de compensation constante sur la période (pas de nouveaux transferts de compétence donnant lieu à évolution des AC). FNGIR stable sur la période. Prise en charge totale du FPIC par la CCVBA sur la période 2022-2024 avec augmentation + 2% par an.

Charges exceptionnelles

- Stabilité par rapport à l'exercice 2021. Reversement de la taxe de Séjour au budget annexe tourisme.

Dotations/provisions

- Nécessité de poursuivre la constitution de la provision pour couvrir le risque financier relatif à la liquidation judiciaire d'Ecoval 30 (jugement Tribunal de Commerce de Nîmes du 06 mars 2020) et au paiement de la valeur non amortie du bien de retour (équipement réalisé par ECOVAL 30)=> part CCVBA 1,1 M€ soit 220 K€ par an sur 5 ans.

ANALYSE FINANCIERE RETROSPECTIVE

ORIENTATIONS 2022

BUDGET PRINCIPAL

- Prospectives financières 2022-2024=>hypothèses sur les recettes de fonctionnement



Recettes réelles de fonctionnement

Produits des services

- Stabilité par rapport à l'exercice 2021 sur la période 2022-2024.

Impôts et taxes

- TVA en remplacement de la TH + 5,4% en 2022,+ 3% en 2023 et 2024. CFE et TFNB : stabilité du produit sur la période 2022 à 2024. TH résidences secondaires : +1 % en 2022 et stabilité sur la période 2023 et 2024. CVAE - 12% en 2022 puis + 2%/an en 2023 et 2024. TEOM : +1%/an à partir de 2022 (pas d'augmentation du taux de TEOM). Taxe de séjour et taxe GEMAPI : stabilité du produit sur la période 2022-2024.

Dotations et subventions

- Stabilité des dotations sur la période 2022-2024.

Atténuations de charges

- Stabilité sur la période 2022-2024

Autres produits de gestion courante

- Stabilité sur la période 2022-2024

Produits exceptionnels

- Stabilité sur la période 2022-2024

ANALYSE FINANCIERE RETROSPECTIVE ORIENTATIONS 2022 BUDGET PRINCIPAL

- Prospectives financières 2022-2024=>hypothèses sur les dépenses d'investissement

Dépenses réelles d'investissement



- En fonction des dépenses d'équipement prévues :
 - Dépenses d'équipement 2022 : 5 M€;
 - Dépenses d'équipement 2023 : 6,8 M€ (dont 2,8 M€ pour le quai de transfert et le centre technique).
 - Dépenses d'équipement 2024 : 4 M€.

ANALYSE FINANCIÈRE PROSPECTIVE

ORIENTATIONS 2022

BUDGET PRINCIPAL CCVBA

Recettes réelles d'investissement



- Aucun nouvel emprunt contracté sur la période 2022-2024.
- Nous avons estimé à 50 % la part de subventions obtenue par la CCVBA pour le financement de ses dépenses d'équipement.

ANALYSE FINANCIÈRE PROSPECTIVE

ORIENTATIONS 2022

BUDGET PRINCIPAL CCVBA

Budget principal En K€	2019	2020	2021 (provisoire)	2022 (prospective)	2023 (prospective)	2024 (prospective)
Recettes de gestion	18 683 K€	18 855 K€	21 705 K€	21 855 K€	22 097 K€	22 345 K€
Atténuations des charges	101 K€	81 K€	52 K€	52 K€	52 K€	52 K€
Produits des services et ventes diverses	644 K€	609 K€	786 K€	786 K€	786 K€	786 K€
Impôts et taxes	15 924 K€	16 540 K€	18 804 K€	18 954 K€	19 196 K€	19 444 K€
Dotations, subventions et participations	1 969 K€	1 567 K€	1 999 K€	1 999 K€	1 999 K€	1 999 K€
Autres produits de gestion courante	45 K€	59 K€	64 K€	64 K€	64 K€	64 K€
Dépenses de gestion	19 205 K€	18 046 K€	18 330 K€	18 914 K€	19 306 K€	19 714 K€
Charges à caractère général	1 496 K€	1 384 K€	1 465 K€	1 704 K€	1 738 K€	1 773 K€
Charges de personnel et frais assimilés	4 109 K€	4 115 K€	4 187 K€	4 313 K€	4 442 K€	4 575 K€
Atténuations de produits	10 041 K€	8 724 K€	8 781 K€	8 805 K€	8 829 K€	8 854 K€
Autres charges de gestion courante	3 560 K€	3 823 K€	3 897 K€	4 092 K€	4 297 K€	4 512 K€
Résultat de gestion (= épargne de gestion)	-522 K€	809 K€	3 375 K€	2 942 K€	2 791 K€	2 631 K€
Produits financiers	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Charges financières	24 K€	66 K€	55 K€	79 K€	73 K€	68 K€
Résultat financier	-24 K€	-66 K€	-55 K€	-79 K€	-73 K€	-68 K€
Produits exceptionnels	4 K€	5 K€	32 K€	32 K€	32 K€	32 K€
Charges exceptionnelles	503 K€	501 K€	509 K€	509 K€	509 K€	509 K€
Résultat exceptionnel	-498 K€	-496 K€	-477 K€	-477 K€	-477 K€	-477 K€
Dotations aux provisions			220 K€	220 K€	220 K€	220 K€
Capacité d'autofinancement (= épargne brute)	-1 044 K€	247 K€	2 624 K€	2 165 K€	2 020 K€	1 866 K€
Taux d'épargne brute	nc	1%	12%	10%	9%	8%
Remboursement du capital de la dette	190 K€	278 K€	281 K€	288 K€	273 K€	259 K€
Autofinancement net (= épargne nette)	-1 235 K€	-31 K€	2 342 K€	1 878 K€	1 747 K€	1 606 K€
Recettes d'investissement (hors 16-Emprunts et 1068)	2 836 K€	2 652 K€	1 352 K€	2 500 K€	3 400 K€	2 000 K€
Dépenses d'investissement (hors 16-Emprunts)	4 275 K€	4 139 K€	5 186 K€	5 000 K€	6 800 K€	4 000 K€
Besoin de financement	-2 673 K€	-1 518 K€	-1 492 K€	-622 K€	-1 653 K€	-394 K€
Emprunt nouveau	4 000 K€	0 K€	1 500 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Résultat de l'exercice	1 327 K€	-1 518 K€	8 K€	-622 K€	-1 653 K€	-394 K€
Reports en fonctionnement +/-	1 183 K€	305 K€				
Excédents en investissement	617 K€	2 821 K€	1 609 K€	1 617 K€	995 K€	-658 K€
Résultat de clôture	3 127 K€	1 609 K€	1 617 K€	995 K€	-658 K€	-1 051 K€
Restes à réaliser +/-	-1 376 K€	-1 904 K€	-827 K€			
Solde global de clôture	1 750 K€	-295 K€	791 K€	995 K€	-658 K€	-1 051 K€
Encours de dette	4 715 K€	4 531 K€	5 750 K€	5 463 K€	5 190 K€	4 930 K€
Capacité de désendettement	nc	18,32	2,19	2,52	2,57	2,64

ANALYSE FINANCIÈRE PROSPECTIVE

ORIENTATIONS 2022

BUDGET PRINCIPAL CCVBA

- ▶ Budget Principal 2022 et suivants :
 - ▶ Incertitude liée à la définition de l'intérêt communautaire concernant la compétence « construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire »;
 - ▶ Investissement nécessaire aux traitements des déchets (=> réduction de l'enfouissement des déchets) ?
 - ▶ Exercice « opérationnel » de la compétence mobilité ?
 - ▶ Déclinaison financière du projet de territoire ?

ANALYSE FINANCIÈRE PROSPECTIVE

ORIENTATIONS 2022

BUDGET PRINCIPAL CCVBA

- ▶ Principales dépenses d'équipement en 2022 :
 - ▶ Enveloppe budgétaire d'acquisition foncière : 1 000 000 €;
 - ▶ Poursuite du développement de la collecte en porte à porte + (Fontvieille-Saint-Etienne du Grès-Mas Blanc des Alpilles) + colonnes intelligentes tri verre + renouvellement colonnes aériennes+ composteurs individuels+ composteurs collectifs : 660 000 € (**=>subventions Life-Etat-Région SUD- ADEME**);
 - ▶ Quai de transfert + centre technique (AMO + Moe + étude géotechnique+ début travaux) : 510 000 € (**=>subventions Etat-région SUD**);
 - ▶ Poursuite renouvellement parc automobile collecte des déchets : 500 000 €;
 - ▶ Réfection voirie chemin du Ribet à Fontvieille : 495 000 € (**=>subvention Etat**);
 - ▶ Réhabilitation déchèterie Maussane les Alpilles (AMO + Moe + début travaux) : 400 000 € (**=>subventions CD 13-Région SUD-Etat**) ;
 - ▶ Poursuite de la provision SRE/ECOVAL 30 : 220 000 €;
 - ▶ Travaux eaux pluviales : au total 729 000 € .

ANALYSE FINANCIERE RETROSPECTIVE

ORIENTATIONS 2022

BUDGET ASSAINISSEMENT REGIE

► Résultats financiers 2021 (CA 2021 provisoire) :

- Total recette de fonctionnement : 3 695 928 € €;
- Total dépense de fonctionnement : 1 829 142 €;
- Autofinancement dégagé : 1 866 786 € ;
- Total dépense d'investissement : 1 204 736 €;
- Résultat global de l'exercice : **1 397 870 €**;
- Endettement au 31/12/2021 : **2 435 534 €** (contre 2 389 957 € en 2020).

► Principales dépenses d'équipement en 2022 :

- Nouvelle station d'épuration + création d'un poste de refoulement + remplacement des canalisations de refoulement-Maussane-Le Paradou-Les Baux de Provence : 1 800 000 €;
- Extension réseau quartier des jardins à Saint-Rémy de Provence : 600 000 €;
- Création déshydratation des boues à la STEP d' Eygalières : 600 000 € (subvention CD 13=> 143 724 €);
- Renouvellement réseau rue Pasteur, Gasparin, Fraternité à Saint-Etienne du Grès : 150 000 €;
- Moe + travaux rue de la Fontaine, du Four, du Lavoir, place et rue du château à Aureille : 75 000 €;
- Réparation réseau assainissement lotissement Mireille à Fontvieille : 60 000 €;
- Moe pour le remplacement du réseau cours Paul Révoil à Mouriès : 30 000 €.
- Moe pour extension du réseau nouvelle zone à urbaniser à Mas Blanc des Alpilles : 10 000 €.

ANALYSE FINANCIERE RETROSPECTIVE ORIENTATIONS 2022 BUDGET ASSAINISSEMENT DSP

- ▶ Résultats financiers 2021 (CA 2021 provisoire) :
 - ▶ Total recette de fonctionnement : 283 186 €;
 - ▶ Total dépense de fonctionnement : 111 538 €;
 - ▶ Autofinancement dégagé : 171 648 €;
 - ▶ Total dépense d'investissement : 881 366 €;
 - ▶ Résultat global de l'exercice : - **450 934 €**;
 - ▶ Endettement au 31/12/2021 : **1 454 303 €** (1 581 950 € en 2020).

ANALYSE FINANCIERE RETROSPECTIVE ORIENTATIONS 2022 BUDGET EAU REGIE

► Résultats financiers 2021 (CA 2021 provisoire) :

- Total recette de fonctionnement : 3 166 938 €;
- Total dépense de fonctionnement : 2 340 604 €;
- Autofinancement dégagé : 826 334 €;
- Total dépense d'investissement : 2 526 784 €;
- Résultat global de l'exercice : **421 047 €**;
- Endettement au 31/12/2021 : **3 080 444 €** (contre 2 337 538 € en 2020).

► Principales dépenses d'équipement en 2022 :

- Renouvellement réseau avenue de Lattre de Tassigny à Saint-Rémy de Provence : 750 000 €;
- Poursuite de la construction du réservoir au Paradou : 695 000 €;
- Renouvellement réseau de distribution Petite route des Baux à Maussane les Alpilles : 390 000 €;
- Création d'un nouveau forage à Saint-Etienne du Grès : 235 000 €;
- Création d'une bache de reprise à Eygalières (Moe + travaux) : 180 000 €;
- Renouvellement réseau rue des Arènes à Mouriès : 140 000 €;
- Moe + travaux rue de la Fontaine, du Four, du Lavoir à Aureille : 70 000 €;
- Modification du dispositif de régulation du réservoir Chevrier aux Baux de Provence : 30 000 €;
- Moe pour création d'une nouvelle zone à urbaniser à Mas Blanc des Alpilles : 10 000 €.

ANALYSE FINANCIERE RETROSPECTIVE ORIENTATIONS 2022 BUDGET EAU DSP

- ▶ Résultats financiers 2021 (CA 2021 provisoire) :
 - ▶ Total recette de fonctionnement : 1 226 226 €;
 - ▶ Total dépense de fonctionnement : 87 782€;
 - ▶ Autofinancement dégagé : 1 138 444 €;
 - ▶ Total dépense d'investissement : 2 571 539 €;
 - ▶ Résultat global de l'exercice : **88 528 €**;
 - ▶ Endettement au 31/12/2021 : **972 257 €** (1 046 685 € en 2020).

- ▶ Principales dépenses d'équipement en 2022 :
 - ▶ Achat terrains + Moe pour la réalisation d'un nouveau forage à Fontvieille : 115 000 €;
 - ▶ Moe + travaux de renouvellement du réseau à Fontvieille : 80 000 €.

ANALYSE FINANCIERE RETROSPECTIVE

ORIENTATIONS 2022

BUDGET TOURISME REGIE

► Résultats financiers 2021 (CA 2021 provisoire) :

- Total recette de fonctionnement : 741 789 €;
- Total dépense de fonctionnement : 580 792 €;
- Autofinancement dégagé : 160 997 €;
- Total dépense d'investissement : 96 733 €;
- Résultat global de l'exercice : **103 057 €**;
- Endettement au 31/12/2021 : **0 €** (0 € en 2020).

► Principales dépenses d'équipement en 2022 :

- Rénovation énergétique de l'OTI de Saint-Rémy de Provence : 350 000 €
(=> subvention Etat/ DSIL);
- Installation d'un logiciel de billetterie et de facturation pour l'OTI et les BIT : 7 500 €;

ORIENTATIONS 2022

BUDGETS ZA

▶ Principales ventes en 2022 :

- ▶ Vente 2 lots sur la ZA Massane à Saint-Rémy de Provence : **133 200 €;**
- ▶ Vente 2 lots sur la ZA Massane 4-Saint-Rémy de Provence : **703 304 €.**
- ▶ Vente au minimum de 7 lots sur la ZA des Grandes Terres 2 à Eygalières : **479 128 €.**

▶ Principales dépenses en 2022 :

- ▶ Achat parcelle ZA Eygalières : **314 880 €;**
- ▶ Paiement fin de travaux ZA Grandes Terres 2 à Eygalières : **161 032 €.**